

PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE DU «CHAILLERAN»

DATE : Mercredi 15 juin 2011
HEURE : de 19h30 à 20h30
LIEU : Maison de Quartier de Chailly
PARTICIPANTS : Eric Jutzet (Président), Cyril Dépraz (Vice-Président), Delphine Grandmottet (Comité), Nathalie Fardel (Mise en page), Philippe Moser (Webmaster), Josette Vaucher (Rédaction), Anouk Wehrli (Secrétaire), Adrien Welté (Pub), Bertrand Fardel et Christophe Ogay (Vérificateurs des comptes)

Ordre du jour

1. Adoption de l'ordre du jour et du PV de l'AG du 23 mars 2010
 2. Rapport du Comité sur les activités 2010
 3. Rapport des Comptes et de l'organe de Contrôle des Comptes
 4. Elections
 5. Présentation des objectifs 2011
 6. Présentation et votation du Budget 2011
 7. Cotisations annuelles 2011
 8. Divers
-

1) Adoption de l'ordre du jour et du PV de l'AG du 23 mars 2010

L'ordre du jour est adopté.

Pas de remarques concernant le PV de l'Assemblée Générale du 23 mars 2010. Celui-ci est donc adopté.

2) Rapport du Comité sur les activités 2010

Le Vice-Président explique que la période 2010-2011 a été riche en changements. La responsable de la publicité, Michèle Ogay, nous a quittés. Le Comité lui est reconnaissant pour tout le travail effectué ces dernières années dans cette fonction qui est extrêmement importante pour le bon fonctionnement du journal puisque les annonces publicitaires représentent 2/3 du financement du « Chailléran ». C'est Adrien Welté qui a repris la fonction de responsable pub.

Il y a également eu d'importants changements au niveau de l'équipe de rédaction. La collaboration avec Philippe Golay s'est terminée en janvier 2011. Le Comité l'a remercié pour son implication dans le journal, sa disponibilité, ainsi que pour tout le travail rédactionnel fourni durant ses 6 dernières années.

Il y a désormais 3 nouvelles personnes qui ont intégré l'équipe de rédaction : Michèle Féchette, Jean-Jacques Gloor et Alex Tréjot.

La rédactrice en chef est satisfaite de cette nouvelle équipe. En effet, Michèle Féchette a déjà rédigé deux articles et tout semble bien se dérouler pour elle qui travaille en pool avec Renée Hermenjeat. De plus, elle semble avoir de nombreuses relations dans le quartier.

Jean-Jacques Gloor, quant à lui, s'occupe des portraits à la place de la rédactrice en chef. Il est prévu qu'il fasse prochainement encore d'autres choses supplémentaires.

Alex Tréjot a une vingtaine d'années et s'intéresse beaucoup à l'écriture. Pour son premier article, il fera le portrait d'une copine qui travaille en tant que caissière à la Migros. Il semble s'investir à fond dans cette nouvelle occupation.

Âgé d'une septantaine d'années, Jean Peyrollaz a beaucoup écrit dans le journal de son entreprise. C'est lui qui propose la rubrique « Les Mots ».

Cela dit, la rédactrice en chef rappelle qu'elle est toujours à la recherche de nouveaux rédacteurs. Il ne faut donc pas hésiter à lui proposer des personnes qui pourraient être intéressées. Le Vice-Président la remercie pour tout le travail d'encadrement mis en place afin que les choses soient de qualité.

Autre grand changement : la nouvelle mouture du « Chailléran », même si la ligne éditoriale restera la même. Il y aura un nouveau graphisme avec de nouveaux caractères, une très grande photo en Une qui sera mieux valorisée et l'édito n'aura plus sa place sur la nouvelle 1^{ère} page. Cela renforcera l'idée d'un journal miroir du quartier et de sa vie riche et variée. Le Comité a fait appel à Cédric Chevalley, un jeune graphiste du quartier, pour travailler en étroite collaboration avec la responsable de la mise en page. La nouvelle mouture est prévue pour cet automne.

Le Vice-Président donne le feed-back des pages spéciales faites lors des élections du printemps 2011. En effet, bien qu'apolitique, le « Chailléran » a décidé de faire les portraits des candidats tout en refusant le côté « pub » puisqu'il y a déjà suffisamment d'annonceurs et que cela laisserait la porte ouverte à des partis dont les convictions sont trop éloignées de celles du journal. Il faudrait dès lors aussi donner la parole à tous les partis...Mais le journal est libre de présenter les candidats et c'est ce qui a été fait. Ce fut un très gros travail pour le Vice-Président et toute l'équipe de rédaction pour trouver les photos, les textes, etc. mais cela a été couronné de succès au vu des échos très positifs reçus en retour.

3) Rapport des Comptes et de l'organe de Contrôle des Comptes

Le Président explique qu'il y a une perte de CHF 7382.25.- résorbée en dissolvant les provisions pertes (CHF 7000.-). La perte finale se monte donc à CHF 382.25.- mais il n'y a désormais plus aucunes provisions pertes. Ce déficit peut s'expliquer en grande partie par la baisse des recettes publicitaires, à savoir CHF 5106.- de moins que l'an passé. Le Comité a également décidé de supprimer certains débiteurs (faillites, créances irrécupérables, etc.) Le montant qui ne sera, certainement, jamais récupéré par le journal se monte au final à CHF 2683.35.-

Recettes : les rentrées financières sont dues aux cotisations, dons et abonnements des lecteurs (32% environ) et aux annonces publicitaires (67% environ).

Les cotisations, les dons et les abonnements sont en légère hausse puisqu'il y a CHF 3078.28.- de plus que l'an dernier. Ceci est dû à une bonne participation des lecteurs et par le fait que les abonnés qui ne s'étaient pas acquittés de leur abonnement (CHF 50.-/an) ont reçu un rappel les invitant à s'acquitter rapidement de leur dû.

Dépenses : les frais de gestion du journal ont pu être diminués de CHF 4012.35.- par rapport à 2009.

La répartition des frais est la suivante :

- 58% frais du journal (impression et distribution)
- 13% frais de secrétariat (frais de ports, matériel, etc.)
- 25% salaires
- 3% pertes sur débiteurs
- 1% frais pour les rédacteurs

Il est important de souligner le fait qu'en 2003, le journal, dont son impression, coûtait le double !

Pertes : les baisses des recettes pub sont dues à la mauvaise conjoncture. La baisse de la publicité dans la presse en général s'est largement répercutée sur les comptes de l'association, raison pour laquelle la provision pertes a été totalement utilisée cette année pour couvrir le déficit. Le Comité espère que 2011 sera une meilleure année. Cela dit, la situation devrait s'améliorer car il y a de nouveaux annonceurs intéressés et il est possible que le journal atteigne ses niveaux d'antan question pub. Le but pour le journal est d'avoir un montant total de CHF 60'000.- afin que les dépenses et les recettes puissent être équilibrées.

Bertrand Fardel, l'un des deux vérificateurs des Comptes de l'association, nous lit le rapport de vérification des comptes et demande à l'Assemblée d'approuver ceux-ci.

Les comptes 2010 de l'association sont approuvés à l'unanimité.

La secrétaire-comptable est remerciée pour son travail effectué avec précision.

4) Elections

Les vérificateurs seront encore les mêmes l'année prochaine car ils avaient été élus pour une durée de 3 ans.

Le Président ainsi que le Vice-Président se représentent à leur poste respectif. Ils sont élus à l'unanimité. Il n'y a donc pas de changement au sein du Comité.

5) Présentation des objectifs 2011

Le Président souhaite pérenniser la viabilité du « Chailléran ». Il faut faire attention car cela fait maintenant 2 ans que le journal est en déficit même si les dépenses ont, quant à elles, fortement diminué.

Delphine Grandmottet, membre du Comité, se chargera de la recherche de fonds. Elle a d'ailleurs déjà commencé à lister les entreprises qui pourraient être intéressantes et intéressées. L'objectif est aussi d'être davantage présent sur les manifestations importantes, la Fête de Chailly entre autres.

Un des vérificateurs des comptes demande si le fait que le journal soit sur Internet n'est pas un obstacle aux cotisations et aux abonnements. Le Comité lui répond par la négative tout en soulignant le fait qu'Internet devrait permettre de développer les annonces pub. Créer sur le site Internet des liens payants pour certains annonceurs privilégiés pourrait par exemple être une possibilité.

L'étroite collaboration avec la Maison de Quartier de Chailly (MQC) se passe très bien. Le « Chailléran » est exempté de payer une cotisation à la MQC puisqu'il lui fournit chaque mois une double page afin qu'elle y présente ses activités. Merci à ses responsables et à leur accueil chaleureux. Le souhait est de faire en sorte que cela continue ainsi et se passe toujours aussi bien à l'avenir. Delphine Grandmottet, qui y travaille en tant qu'animatrice, fera passer le message.

6) Présentation et votation du Budget 2011

Il n'y aura pas de grandes différences avec 2010 car les charges seront sensiblement pareilles. Il y aura cela dit une légère augmentation au niveau des frais du journal au vu des investissements liés au nouveau graphisme et au paiement du graphiste Cédric Chevalley qui y participera.

Les frais divers seront en baisse puisque les indemnités ont été payées 2x en 2010 : en début d'année, pour 2009, et en fin d'année, pour 2010. Elles seront désormais toujours payées en décembre pour l'année écoulée.

Le budget 2011 est accepté à l'unanimité.

7) Cotisations annuelles 2011

Le Président annonce que le Comité ne souhaite pas changer le montant des cotisations. Il propose qu'elles restent cette année encore à CHF 35.- pour la cotisation simple et à CHF 50.- pour la cotisation cumulée à l'envoi postal du journal (abonnement).

La proposition de maintenir ces deux montants est acceptée à l'unanimité.

8) Divers

Le Président remercie les commerçants pour leur participation au bon fonctionnement du journal. La presse a beaucoup pâti de la conjoncture donc il est normal que le « Chailléran » aussi. Merci à Guy Gaudard, président de l'association des commerçants de Chailly, toujours présent et fidèle.

Le nouveau responsable pub demande comment faire pour obtenir la totalité des contrats papiers des annonceurs. Le Président lui suggère de contacter directement l'ancienne responsable pub, certains détails ayant également pu être réglés par téléphone.

Des immeubles ne reçoivent plus les tous ménages et donc le « Chailléran » (par exemples les Bouvreuils à 1009 Pully). D'autres personnes reçoivent 2x les pubs et les tous ménages. La rédactrice en chef, qui gère également le suivi de la distribution du BVA, précise que le contrat avec le BVA porte sur le 1012 et non le 1009. Elle va regarder à nouveau précisément ce contrat afin de voir la zone clairement la zone de distribution du BVA.

Le Président remercie toutes les personnes présentes lors de cette Assemblée Générale.

La séance est levée à 20h30.